



Digne-les-Bains, le 02/10/2020

**Élection des membres de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schéma de cohérence territoriale, de plan local d'urbanisme et de carte communale**

La commission de conciliation en matière d'élaboration de schéma de cohérence territoriale, de plan local d'urbanisme et de carte communale est chargée, à titre principal, de rechercher un accord entre l'autorité compétente pour élaborer le schéma de cohérence territoriale, le plan local d'urbanisme ou la carte communale et les autres personnes associées à cette élaboration ou de formuler en tant que de besoin des propositions alternatives.

Cette commission est composée de six élus communaux représentant au moins cinq communes différentes et de six personnes qualifiées en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement nommées par arrêté préfectoral.

Une seule liste de candidats aux postes d'élus communaux a été déposée à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence entre le 14 et le 18 septembre. L'élection est donc acquise à la seule liste candidate et il n'y a donc pas lieu de procéder au scrutin.

Les membres du collège des élus communaux de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schéma de cohérence territoriale, de plan local d'urbanisme et de carte communale sont les suivants :

N°	titulaires	N°	suppléants
1	Madame Sophie VAGINAY-RICOURT Maire de Barcelonnette	1	Monsieur Yvan BOUGUYON 1 <sup>er</sup> adjoint au Maire de Barcelonnette
2	Monsieur Gilles MEGIS Maire de Roumoules	2	Monsieur Jean-Claude CASTEL Maire de Corbières-en-Provence
3	Monsieur Jean-Louis CHABAUD Maire de Barrême	3	Monsieur Gérard PAUL Maire des Mées
4	Madame Michèle MOUTTE Maire de Banon	4	Madame Nadine VOLLAIRE 6 <sup>ème</sup> adjointe au Maire de Digne-les-Bains
5	Monsieur Gilles DURAND Maire de Senez	5	Monsieur Robert GAY Maire de Mison
6	Monsieur Pierre POURCIN Maire de Villemus	6	Monsieur Frédéric DAUPHIN Maire de Peipin

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10  
04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex